

**Jeudi 23 novembre 2023**

Participants : Bernard Agulhon      Fabien chapelle      Jean Pierre Aubert      Jérémie Francezon  
                         Michel Barbut                      Olivier Devès                      Roger Bouget

*La pluie n'a pas permis la sortie du jeudi 9 novembre .*

Michel et Olivier ont fait le relevé GPS du tracé retenu pour le tronçon « est » entre le sentier de Saute Cabre et la route D 318.

Jean Pierre a préparé un courrier qui va être envoyé très bientôt aux propriétaires des parcelles traversées par le tronçon « ouest » jusqu'au Moulin du Roure et par le tronçon « est » jusqu'au pont sur l'Homol. Après accords des propriétaires, nous pourrions débroussailler à fond.

Les conventions signées avec les propriétaires concernés viendront ultérieurement.

**Au programme aujourd'hui :**                      suite et fin de l'exploration des sentiers « **sud du village** » .

Nous commençons au valat qui longe la parcelle communale B 1078, au droit du bassin en pierres situé sur la parcelle B 1421. Le sentier marqué au cadastre est entre 2 murs. Largeur environ 1,50 m. Envahi par la végétation ( arbres et arbustes). Arrivés à l'aplomb de la limite entre les parcelles B 1048 et B 1047, le chemin est barré par un empilement de pierres visiblement en place depuis longtemps.

Nous enjambons l'obstacle et continuons le chemin, toujours entre 2 murs.  
Nous arrivons à la fin du chemin, tel que marqué au cadastre. Il faudra mesurer au décamètre pour confirmer. Longueur depuis le valat : 80 m environ.

Nous continuons en terrains privés en suivant une terrasse étroite qui ressemble bien à un chemin. Longueur 135 m environ. Nous rejoignons le sentier du Davaladou (bis), celui qui quitte la route D 318 dans le virage entre Conboules et les Fontanilles.

**Et au programme aujourd'hui :**                      **nettoyage de la parcelle B 1708** appartenant à la Commune.

Objectif : couper tous les petits arbres morts ou couchés. Empiler les branches.  
Conserver les gros chênes verts qui empêcheront la venue d'une couche arbustive.  
La beauté du lieu apparaît peu à peu : murettes perchées sur les rochers, petites cascades dans le valat, ....

Conditions météo : à l'abri du vent du nord et soleil.

Dates des prochaines sorties :

**jeudi 7 décembre** : continuer à nettoyer la B 1708  
jeudi 21 décembre  
etc....

Reste à faire :

Créer des alternatives permettant d'éviter les secteurs inondables, entre l'enclos du mazet et le sentier de Saute Cabre.

Terminer l'entretien du site des terrasses dans la partie haute.

Exploration du sentier pouvant être celui qui desservait le site des terrasses depuis la route.